



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019

Toutes les infos sur www.bandolbasketclub.com

Catégorie : **U21** : (Séniors nés en 1998 et au delà)

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Taille : _____

Adresse complète : _____

Code postal _____

Email (lisible) : _____ @ _____

☎ / 📠 : Domicile : _____ ☎ / 📠 : Travail : _____

Profession : _____

Nom de la personne à prévenir en cas d'accident : _____

☎ : _____ 📠 : _____

Création de licence :

Je fournis :

- ↗ la demande de licence fournie par mon entraîneur, les rubriques suivantes étant correctement renseignées :
 - Ⓞ demande de licence,
 - Ⓞ certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition,
 - Ⓞ la demande d'adhésion au contrat d'assurances AIG (obligatoire)
- ↗ une photocopie du Livret de Famille
- ↗ une photo d'identité
- ↗ le règlement de la cotisation (voir ci-dessous)
- ↗ une enveloppe timbrée

Renouvellement de licence :

Je fournis :

- ↗ la demande de licence fournie par mon entraîneur, les rubriques suivantes étant correctement renseignées :
 - Ⓞ demande de licence,
 - Ⓞ Questionnaire médical si oui coché alors je fournis en plus le certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition,
 - Ⓞ la demande d'adhésion au contrat d'assurances AIG (obligatoire)
- ↗ une photo d'identité
- ↗ le règlement de la cotisation (voir ci-dessous)
- ↗ une enveloppe timbrée

MONTANT DE LA COTISATION Séniors (U21) :

195,00 € / 292,50 (cotisation+don) Assurance option A comprise

Pour le règlement de la cotisation annuelle, 2 possibilités s'offrent à vous :

1er cas : vous réglez la somme de 195,00 € (facilités de paiement en 2, 3 ou 4 chèques, dernière échéance décembre 2018)

2ème cas : Vous avez la possibilité de faire un don au club d'un montant équivalent au prix de la cotisation +50 % de celle-ci, soit 292,50 €. Dans ce cas, 66 % du montant versé (soit 193,05 €) viendront en réduction de votre déclaration d'impôt sur le revenu, lignes 7UF et 7UG (arts 200 et 238 Bis du Code des Impôts). Pour votre déclaration un reçu fiscal vous sera délivré par le club (mentionner RF derrière le chèque).

Attention ! La demande de licence auprès du Comité du Var est conditionnée par la remise du règlement.

Le Président : E.PASCAL